

Lycée Condorcet
Elus des personnels enseignants
29 rue Edmond Rostand 92 rue de Marseille
B.P. 261
69800 Saint-Priest

Rectorat de l'Académie de Lyon
Madame la Rectrice
B.P. 7227
69354 LYON cedex 07

Saint-Priest, le 14 février 2017

Madame,

Les élus du C.A du lycée Condorcet représentants du personnel enseignant, des parents d'élèves FCPE et PEEP et des élèves, vous demandent audience pour réviser la DHG allouée à l'établissement.

Lors du CA du 13 février 2017, la répartition proposée par les chefs d'établissement n'a pas fait l'unanimité (11 voix pour, 4 abstentions, 11 voix contre), acceptée uniquement grâce à la voix prépondérante de Madame La Proviseure. Le travail de nos chefs d'établissement n'est pas remis en cause mais l'enveloppe globale donnée par le Rectorat l'est quant à elle. Le désaccord provient de l'impératif structurel d'une division supplémentaire en terminale. Une motion expliquant cette incohérence a été présentée en CA par les élus d'éducation et les élus parents d'élèves ; elle a rencontré l'adhésion massive des élus (20 voix pour, 4 abstentions, 2 voix contre) .

Les services de la DOS prévoient en effet 13 classes de Terminale pour la rentrée 2017 en mixant les divisions L / ES. Or, la majorité des enseignements dispensés dans ces deux séries n'ayant pas le même programme, il n'est pédagogiquement pas possible d'envisager une telle mixité au niveau de la terminale (notamment en philosophie) . Aussi, les Proviseurs ont dû ouvrir deux classes de terminale L , comme cela a souvent été le cas par le passé ; cette obligation pédagogique de créer 14 terminales à partir d'une enveloppe n'en prévoyant que 13 coûte en heures et se fait au détriment d'autres filières (particulièrement des séries technologiques) , des dispositifs d'accompagnement des élèves et d'une pédagogie de projet qui ne peut se faire que dans le cadre de dédoublements ou d'effectifs restreints .

Notre fonctionnement sur moyens propres est conforme à la moyenne du Rhône, ce qui n'est pas normal au regard de la spécificité de notre population et des difficultés croissantes de notre établissement en terme d'encadrement et de réussite aux examens. Nous vous rappelons que les élèves que nous accueillons en seconde se situent 1,5 à 2 points en dessous de la moyenne académique aux épreuves écrites au Brevet et que si nous réussissons à les faire progresser , c'est en aménageant des dédoublements notamment en mathématiques et français , en plus de l'Accompagnement Personnalisé. Beaucoup de nos terminales passent par les oraux de contrôle pour obtenir leur baccalauréat, d'où l'importance de pouvoir les faire travailler dans des groupes réduits dans certaines disciplines (langue, option euro) et non à 35.

Nous sollicitons donc une révision de notre DHG conforme à la division supplémentaire de terminale et aux difficultés de notre lycée.

Persuadés que comme nous, vous êtes attachée à la qualité du Service Public, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour les élus enseignants,
Nadège JACQUEMOT